

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 JANVIER 2026

Ordre du jour

Lecture des décisions du Président

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 11 décembre 2025 (adressé par voie électronique)

L'ensemble des projets de délibérations mentionnés ci-dessous est adressé aux élus communautaires dans le rapport de synthèse des projets de délibérations, en pièce-jointe de leurs convocations, tout comme le présent ordre du jour.

1. DIRECTION GÉNÉRALE

Ressources Humaines

Rapporteur : Daniel VITTE, Vice-président

1.1 Créations et suppressions de postes et modification du tableau des emplois - janvier 2026 (avec pièce jointe)

1.2 Modification du règlement des astreintes (avec pièce jointe)

2. SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Voirie, aménagement opérationnel

Rapporteur : Bernard BADIN, Président

2.1 Conventions avec le Département de l'Isère relatives à l'entretien des aménagements de voirie sur les Routes Départementales (avec pièces jointes)

Mobilités

Rapporteur : Gilles BOURDIER, Vice-président

2.2 Acquisition d'une parcelle pour la création du parking de covoiturage de Chamilin - Abrogation de la délibération n°2025-152 du 03 juillet 2025 (avec pièces jointes)

Développement durable

Rapporteur : Gilles BOURDIER, Vice-président

2.3 Rapport Développement Durable 2025 de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (avec pièce jointe)

2.4 Adhésion au Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de l'Isère (CAUE 38) et participation pour l'année 2026 (avec pièce jointe)

Environnement, GEMAPI

Rapporteur : Marie-Christine FRACHON, Vice-présidente

2.5 Subvention au Centre de sauvegarde de la faune sauvage « Le Tichodrome » pour l'année 2026 (avec pièces jointes)

3. VIE LOCALE

Petite enfance, enfance, jeunesse, prévention

Rapporteur : Michel SERRANO, Vice-président

3.1 Actualisation des tarifs applicables aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et club ados en régie directe à compter du 1^{er} juillet 2026

4. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Développement économique

Rapporteur : Jean-Paul BONNETAIN, Vice-président

4.1 Versement de subvention aux entreprises de l'économie de proximité : SARL LE WELLINGTON (avec pièce jointe)

4.2 Retrait de la délibération n°2023-105 du 11 mai 2023 relative à la cession de deux fonciers à l'entreprise IDE Promotion sur la ZA La Corderie à St Clair de la Tour (avec pièces jointes)

4.3 Modification de la délibération n°2025-160 du 3 juillet 2025 relative à la cession d'un foncier à la société ECOSPARSE sur la ZA Mas de Perrière à Chélieu, phasage des constructions (avec pièce jointe)

4.4 Cession d'un foncier aux entreprises « Store et Fermetures Group » et « RG Alliance » sur la ZA La Corderie à St Clair de la Tour (avec pièces jointes)

Habitat

Rapporteur : Vincent DURAND, Vice-président

4.5 Garantie d'emprunt pour la réhabilitation de 42 logements sociaux - Alpes Isère Habitat - Les Rhodes à La Tour du Pin (avec pièces jointes)

4.6 Mise à jour du règlement des aides aux travaux de rénovation VDD Rénov (avec pièce jointe)

4.7 Partenariat 2026 entre l'AGEDEN et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné et adhésion 2026 - Avenant n°3 (avec pièces jointes)

4.8 Convention de partenariat 2026 entre SOLIHA et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (avec pièce jointe)

4.9 Convention de partenariat 2026 entre l'ADIL 38 et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné (avec pièce jointe)

Petites Villes de Demain

Rapporteur : Thérèse TISSERAND

4.10 Avenant de la convention pour l'Opération d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) 2024/2029 - Commune de La Tour du Pin (avec pièces jointes)

5. STRATÉGIE FINANCIÈRE ET INGÉNIERIE TERRITORIALE

Administration générale

Rapporteur : Daniel VITTE, Vice-président

5.1 Modification statutaire du Syndicat du Haut-Rhône (SHR) (avec pièces jointes)

Stratégie financière

Rapporteur : Laurent MICHEL, Vice-président

5.2 Rapport d'Orientations Budgétaires 2026 (avec pièce jointe)

Gestion des risques

Rapporteur : Patrick BLANDIN, Vice-président

5.3 Convention tripartite entre la Communauté de communes, les communes des Vals du Dauphiné et l'Enseigne E. Leclerc de Pont de Beauvoisin pour la fourniture d'articles de première nécessité en situation de crise (avec pièce jointe)

5.4 Convention tripartite entre la Communauté de communes, les communes des Vals du Dauphiné et l'Enseigne Intermarché Aoste pour la fourniture d'articles de première nécessité en situation de crise (avec pièce jointe)

5.5 Convention tripartite entre la Communauté de communes, les communes des Vals du Dauphiné et l'Enseigne Bricorama Les Abrets en Dauphiné pour la fourniture de matériels en situation de crise (avec pièce jointe)

QUESTIONS DIVERSES